



Paris, le 4 mars 2010

Madame, Monsieur,

**CFDT-Culture** Section RMN  
8 rue Saint Fiacre  
75002 Paris  
Tél. : 01 40 13 41 97  
Fax : 01 40 13 44 35  
cfdt@rmn.fr

A) Le 18 septembre 2008, pour 1<sup>e</sup> fois, la section CFDT-RMN demandait au secrétaire général de la CFDT-CULTURE d'intervenir auprès de M. Jean-François Hébert, alors Directeur de Cabinet, pour lui faire part de notre inquiétude après la démission du Docteur Kelfa, démission motivée par "la brutalité du management du Directeur des ressources humaines".

Nous avons alors fait parvenir une copie du compte rendu de Madame France Thompson, psychologue clinicienne, sur la souffrance au travail à la RMN.

B) Vous avez fait la proposition, aux organisations syndicales représentatives de les recevoir en présence de Mme Perthuisot et de M. Debande le 29 octobre 2009, pour une rencontre dont vous aviez fixé la durée à 60 minutes.

Par un courriel du 24 octobre nous vous faisons part des points forts que nous souhaitons aborder :

- 1) le sous-effectif organisé et son corollaire, la souffrance au travail générée par une dégradation très préoccupante des conditions de travail,
- 2) l'absence croissante de dialogue social,
- 3) L'impossibilité depuis 2007 d'ouvrir des négociations sur la médiation culturelle à la RMN (journée de travail, recrutement, etc...),
- 4) L'absence d'arbitrage du MCC sur le périmètre et les missions de la RMN et des EPA.

Nous terminions en vous demandant de nous accorder (CFDT-RMN) dans un proche avenir, un entretien afin d'aborder avec vous les dossiers que nous considérons urgent de voir avancer (voir notre CFDT-RMN infos du 29 octobre 09).

C) Par votre courriel du 30 octobre, Madame Roques proposait à la CFDT de se rapprocher de la DMF (Brigitte Téhoval) qui pourrait centraliser tous les éléments. Ce que nous avons fait.

D) Le 3 novembre, Mme Téhoval accusait réception de nos différents messages et proposait de reprendre contact avec nous à son retour de congés, à partir du 23 novembre 2009.

E) Le 30 novembre nous relançons Mme Téhoval pour une rencontre à propos du dossier d'un élu CFDT.

Par courriel du même jour il nous était répondu qu'une réunion nous serait prochainement proposée.

F) Le 23 décembre 2009, l'intersyndicale CFDT, CGT, FO et SIA vous alertait à nouveau sur de la gravité de la situation sociale à la RMN (absence de dialogue social, de droit à l'information des salariés et les parodies de négociations) et demandait à nouveau un arbitrage afin de sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons.

G) Le 4 février l'intersyndicale s'inquiétait à nouveau de votre silence et réitérait sa demande d'un entretien.

A ce jour, dans un climat rendu plus délétère encore par la recrudescence dans notre entreprise des sanctions disciplinaires dont la sévérité est souvent d'une disproportion flagrante avec les faits la CFDT s'interroge devant votre silence :

Que doivent faire les salariés et les organisations syndicales qui les représentent pour être enfin entendus par leur tutelle ?

Que devra-t-il se passer à la RMN pour qu'enfin les organisations syndicales soient reçues et écoutées ?